

FOCUS

DÉCEMBRE 2025 | N°30

L'INDICE DE PROTECTION ENVIRONNEMENTALE (IPE)

Une donnée de synthèse sur les protections écologiques

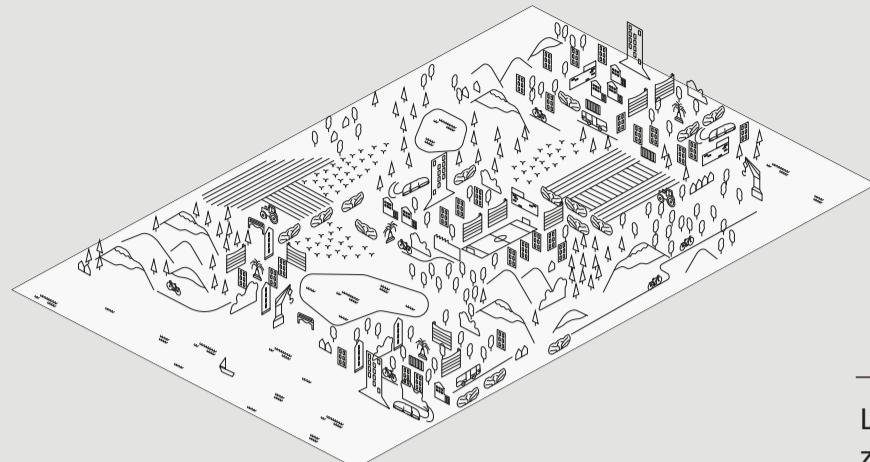
Face aux enjeux climatiques et d'érosion de la biodiversité, il devient essentiel de mieux comprendre les dynamiques de protection des espaces naturels. Elles sont d'autant plus complexes à appréhender qu'elles sont multiples dans leurs formes et souvent superposées sur un même territoire, rendant leur lecture, leur articulation et leur effectivité difficiles à évaluer.

L'Indice de Protection Environnementale (IPE), conçu par l'AGAM, répond à ce besoin en proposant un outil d'analyse inédit et novateur. Il agrège dans une base unique l'ensemble des protections environnementales existantes sur le territoire métropolitain et s'appuie sur un système de scoring fondé sur deux critères : la pérennité (durée et solidité dans le temps) et la robustesse à l'urbanisation (capacité à limiter les aménagements). Il permet ainsi de visualiser les chevauchements, de repérer les zones moins couvertes et de hiérarchiser les niveaux de protection. Cet outil constitue une base précieuse pour nourrir les études que l'agence réalise pour ses partenaires : documents de planification, d'urbanisme, projets urbains, etc. et plus globalement l'ensemble des démarches visant à améliorer la préservation des espaces naturels et inscrites dans l'objectif national « 30 % d'espaces terrestres et marins protégés d'ici à 2030 ».

UNE DIVERSITÉ DE PROTECTIONS, REFLET D'UN PATRIMOINE NATUREL UNIQUE

Qu'est-ce qu'un espace naturel protégé ?

C'est un territoire reconnu pour sa richesse écologique, paysagère ou patrimoniale, faisant l'objet de mesures spécifiques pour en préserver les équilibres naturels.



← →
TERRITOIRE TERRESTRE D'AMP
315 511 HA



DONT 169 330 HA
D'ESPACES NATURELS
soit 54 % du territoire
métropolitain.

Les dispositifs de protection peuvent également couvrir des zones agricoles et des zones urbaines, notamment à travers les protections réglementaires et les protections contractuelles.

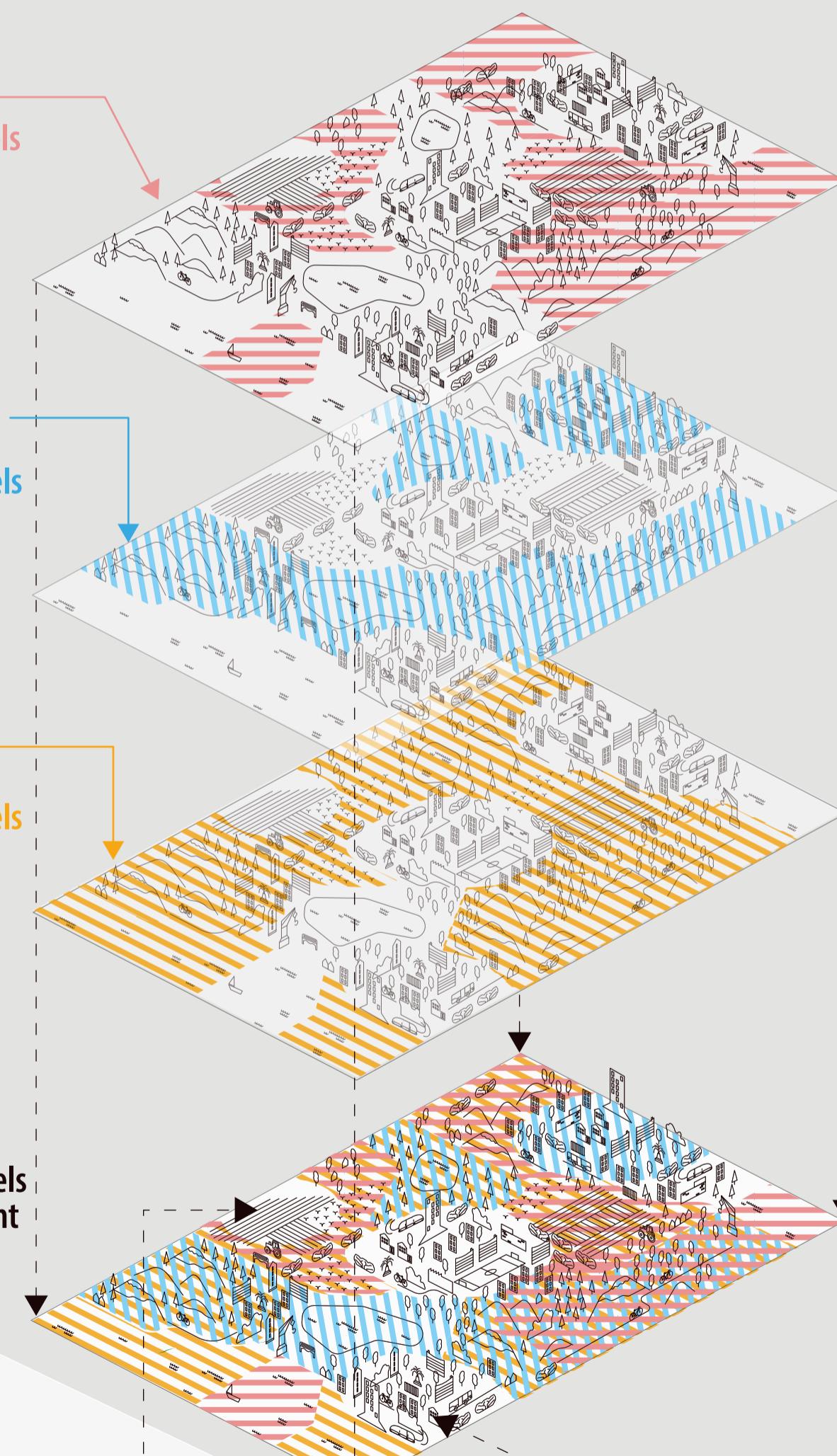
24%*
des espaces naturels
protégés
soit 41 040 ha

36%*
des espaces naturels
protégés
soit 60 426 ha

60%*
des espaces naturels
protégés
soit 101 935 ha

65%
des espaces naturels
métropolitains sont
sous protection
soit 110 043 ha

35%
des espaces naturels
métropolitains ne sont
pas protégés
soit 59 142 ha



PROTECTION RÉGLEMENTAIRE

Imposée par la loi, elle fixe des règles strictes d'usage et d'aménagement (ex. : parcs nationaux, réserves naturelles).



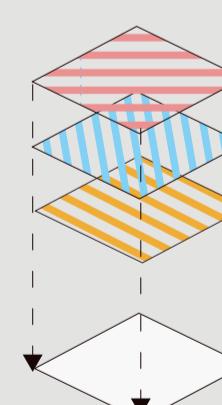
PROTECTION FONCIÈRE

Repose sur l'acquisition ou la maîtrise du foncier par des acteurs publics ou associatifs pour contrôler les usages (ex. : terrains achetés par le Conservatoire du littoral).



PROTECTION CONTRACTUELLE

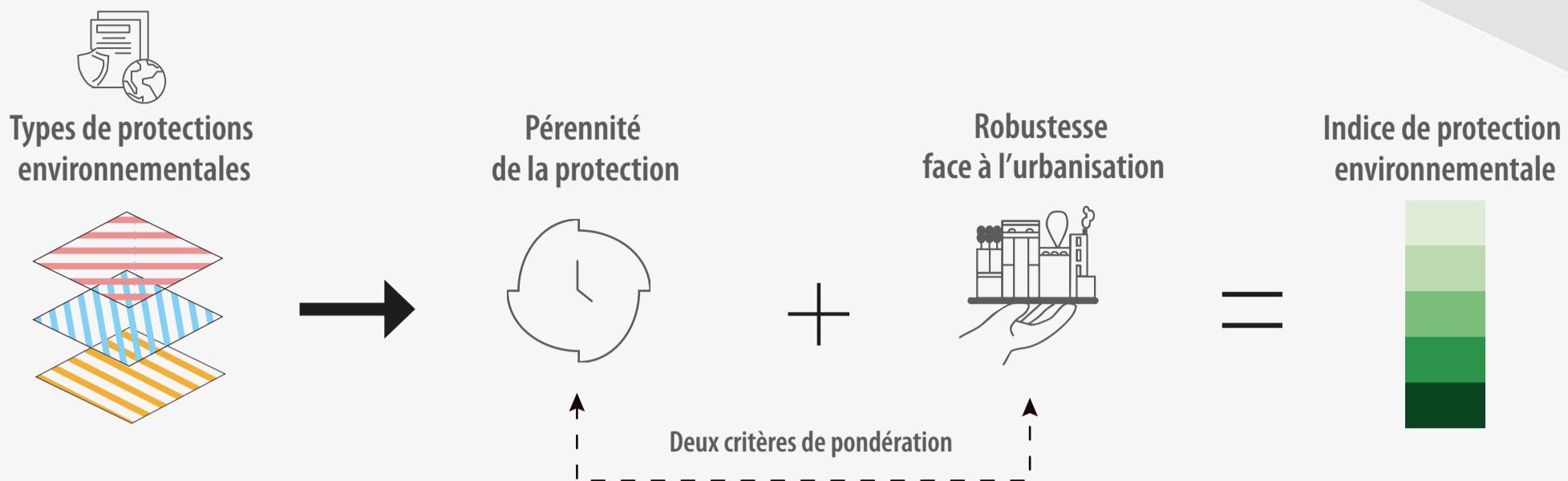
S'appuie sur des engagements volontaires entre propriétaires ou usagers et des structures publiques, en faveur de la préservation (ex. : chartes Natura 2000, parcs naturels régionaux).



CUMUL DES PROTECTIONS

* Précaution d'interprétation des résultats : Les pourcentages présentés ne sont pas cumulatifs et ne totalisent pas 100 %, en raison du chevauchement entre les différents types de protection. Certaines zones bénéficient de plusieurs dispositifs de protection et sont donc comptabilisées à plusieurs reprises.

QU'EST-CE QUE L'IPE ?

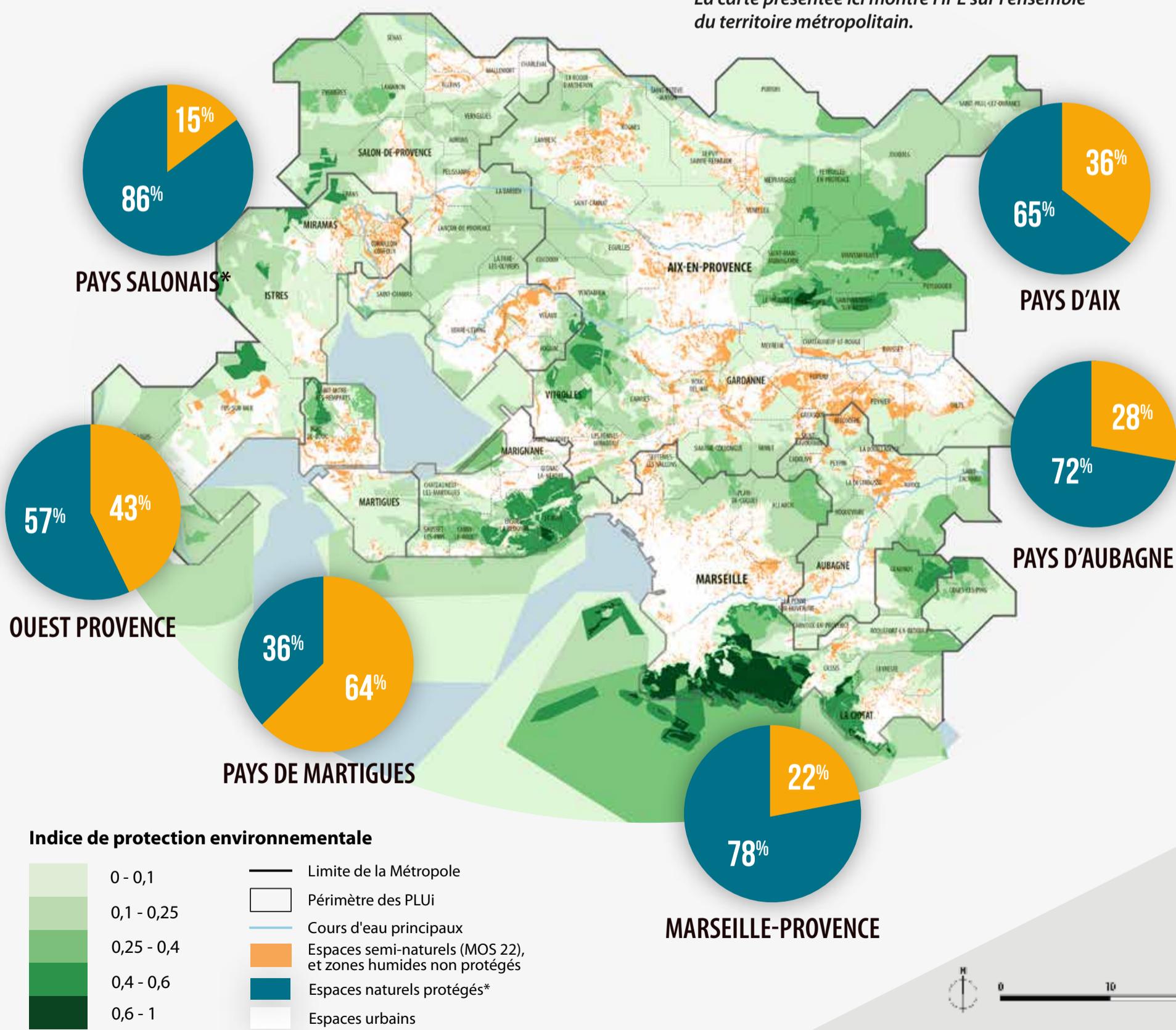


L'Indice de protection environnementale permet de dresser un panorama des protections existantes sur un territoire et d'évaluer leur niveau d'efficacité. Il facilite également la représentation cartographique de ces protections, offrant ainsi un outil d'aide à la décision pour prioriser et l'action publique et renforcer si nécessaire la protection et la gestion des espaces naturels non couverts.

DES ESPACES NATURELS INÉGALEMENT PROTÉGÉS

L'IPE met en évidence le très bon niveau de protection de certains espaces naturels emblématiques, comme les Calanques et la Sainte-Victoire. En revanche, certains espaces naturels du territoire métropolitain présentent un niveau de protection moins robuste face à l'urbanisation : plaine de la Crau, zones humides préfigurant la Camargue, massifs du Régagnas, de l'Etoile-Garlaban.

La carte présentée ici montre l'IPE sur l'ensemble du territoire métropolitain.



*En dehors des documents d'urbanisme

*Les graphiques représentent les espaces naturels terrestres de chaque territoire PLUi

UN OUTIL AUX MULTIPLES USAGES POUR ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES...

L'indice de protection environnementale (IPE) met en lumière les disparités de protection existantes parmi les espaces naturels. À titre d'exemple, les Calanques se distinguent par un niveau de protection exceptionnel, avec 22 dispositifs environnementaux qui contribuent à préserver les milieux sensibles. Même si la forte affluence touristique exerce une pression importante sur ce territoire fragile. Dans un autre registre, des massifs tels que l'Étoile-Garlaban bénéficient d'une protection moindre, avec environ 7 dispositifs, traduisant une vulnérabilité potentiellement plus élevée face aux pressions humaines et environnementales.



ENSEMBLE DES PROTECTIONS PRISES EN COMPTE PAR L'IPE

Corridors du SRCE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réservoirs du SRCE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope		<input checked="" type="checkbox"/>
Terrains du Conservatoire du littoral		<input checked="" type="checkbox"/>
Terrains Conservatoire d'espaces naturels		
Espaces naturels sensibles du CD13	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Forêts soumises au régime forestier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Natura 2000 Directive oiseaux		<input checked="" type="checkbox"/>
Natura 2000 Directive habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Concession marine du Parc marin de la Côte-Bleue		
Réserves marines du Parc marin de la Côte-Bleue		
Aire marine adjacente du Parc national des Calanques		<input checked="" type="checkbox"/>
Aire optimale d'adhésion du Parc national des Calanques		<input checked="" type="checkbox"/>
Coeur du Parc national des Calanques		<input checked="" type="checkbox"/>
Parc naturel régional		
Réserve naturelle nationale		
Réserve naturelle régionale		
Réserve biologique (ONF)		<input checked="" type="checkbox"/>
Site classé		<input checked="" type="checkbox"/>
Réserve de biosphère		
Grand site de France		
Arrêtés préfectoraux d'habitats naturels		
Aire marine protégée du Frioul - Prado		<input checked="" type="checkbox"/>
Zone de non prélèvement du Parc national des Calanques		<input checked="" type="checkbox"/>
Zone de non chasse du Parc national des Calanques		<input checked="" type="checkbox"/>
Zone ininterdite au mouillage		<input checked="" type="checkbox"/>
Zone d'intérêt pour les oiseaux		<input checked="" type="checkbox"/>
ZNIEFF marine de type 1		<input checked="" type="checkbox"/>
ZNIEFF marine de type 2		<input checked="" type="checkbox"/>
ZNIEFF terrestre de type 1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ZNIEFF terrestre de type 2*	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

*En complément, l'IPE prend également en compte les inventaires scientifiques. Ces inventaires ne sont pas des protections, mais peuvent servir pour la protection des espaces naturels.

... DANS LEURS DÉMARCHES DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS

L'IPE constitue un outil précieux pour faciliter le travail de l'Agence, dont une des missions est d'accompagner les territoires dans la mise en œuvre de leurs démarches environnementales. En offrant une évaluation claire du niveau de protection des espaces naturels et en simplifiant leur représentation cartographique, l'IPE améliore la compréhension des enjeux et soutient une prise de décision plus efficace au service des territoires. Ce focus préfigure la mise à disposition de l'outil début 2026, à retrouver sur notre site internet : www.agam.org

agAM
AGENCE D'URBANISME DE
L'AGGLOMERATION MARSEILLAISE

1, place Jules Guesde - 13002 - Marseille
07 50 72 82 23 agam@agam.org

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

Directeur de la publication : Frédéric Bossard
Rédaction : Alizée Bertetto, Céline Samper- Conception / Réalisation : pôle Production graphique Agam
Marseille - Décembre 2025 - Numéro ISSN : ISSN 3074-881X / © Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

Retrouvez les données
téléchargeables sur :

